



Coalition Camerounaise Contre le Tabac

B.P. 12415 Yaoundé, Cameroun. Tél: (+237) 96 26 94 32

E-mail: c3t.hpw_africa@yahoo.fr



CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE SANS TABAC 2013 PAR LA COALITION CAMEROUNAISE CONTRE LE TABAC (C3T)

RAPPORT



MAI 2013

La célébration de la JMST 2013 au Cameroun donnera à coup sûr un nouvel élan dans la lutte antitabac dans notre pays. En effet le Ministre de la Santé Publique, le Ministre de l'Enseignement Supérieur, le représentant du bureau local de l'OMS, les responsables des médias et les Organisations de la Société Civile, se sont joints à l'OMS et ses partenaires partout dans le monde afin de mener une réflexion profonde sur les manœuvres fallacieuses de l'industrie du tabac pour promouvoir ses produits, ainsi que les conséquences désastreuses de la consommation du tabac sur la santé.

A cette occasion, la Coalition Camerounaise Contre le tabac a organisé une cérémonie protocolaire afin d'attirer d'avantage l'opinion des autorités gouvernementales, des responsables des médias et de la société civile sur l'irrespect et la non-application de la Loi régissant la publicité au Cameroun, également sur les risques sanitaires associés à l'usage du tabac et la promotion de politiques efficaces pour réduire la consommation de tabac. Cette année la JMST a été célébrée sous le thème: « **l'interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage** ».

I-CEREMONIE OFFICIELE

Dans son mot introductif, la présidente de la Coalition Camerounaise Contre le Tabac, Dr Flore NDEMBIYEMBE a souhaité la bienvenue à tous les invités et a particulièrement exprimé sa gratitude à ses partenaires tels que l'OMS, ACS, ATCA, NATT, CTFK, FCA et au Ministre de la Santé Publique pour leur soutien indéfectible. Après une brève présentation de la C3T et le thème de la JMST 2013, il en ressort que pour contrer les stratégies employées par l'industrie du tabac, il faut nécessairement inciter les pays à appliquer l'Article 13 de la Convention Cadre pour la Lutte Anti Tabac qui prescrit à tout Etat partie d'instaurer une interdiction globale de toute publicité, promotion et parrainage.

Prenant la parole à son tour, le Ministre de la Santé Publique a fustigé les manœuvres de l'industrie du tabac et a réitéré la volonté ferme du gouvernement camerounais de limiter et d'éliminer toute forme de publicité faite pour le tabac car pour lui « il n'est pas question d'inciter la consommation du tabac ou de faire une quelconque publicité d'un poison mais d'amener les médias à comprendre que l'acceptation de toute forme de publicité du tabac est une infraction ». Par la suite, il a rappelé que pour lutter contre cette épidémie, le Ministère de la Santé Publique, a mis sur pied un Comité National de Lutte contre la Drogue ainsi qu'un groupe d'experts sur le tabagisme, étant donné que la ratification par le Cameroun le 31 octobre 2005 de la CCLAT de l'OMS a donné l'occasion de renforcer le potentiel national de lutte contre le

tabagisme. Certaines mesures telles l'interdiction de fumer dans certains lieux publics ont déjà été prises, en attendant l'aboutissement d'une loi anti tabac conforme à la Convention Cadre pour La Lutte Anti tabac. Le Ministre de la Santé Publique a remercié tour a tour le MINESUP pour son implication active dans la lutte anti tabac en milieu Universitaire, l'Honorable EMAH pour le soutien du projet de loi, le DPS et l'OMS et a félicité le Dr Flore NDEMBIYEMBE Présidente de la C3T pour sa récente élection à la présidence du Conseil d'administration de l'Alliance pour le Contrôle du tabac en Afrique (ATCA).

II-DEJEUNER DE PRESSE

Pour convaincre l'auditoire et étayer ses propos, la Présidente de la C3T a effectué une présentation sur **l'état de la publicité des produits du tabac au Cameroun**. Il en ressort de cette présentation que les cigarettiers utilisent des stratégies marketing sophistiquées, subtiles et illégales, souvent destinées aux enfants et aux jeunes, pour les faire tomber dans le piège du tabagisme, l'objectif étant de :

- remplacer les personnes décédées du tabac.
- recruter en permanence de nouveaux fumeurs.

Pour ce faire, l'industrie du tabac utilise des techniques publicitaires illicites notamment sponsoring, relations publiques, mécénat, placement de produits dans les films, la publicité sur Internet et les réseaux sociaux, la publicité sur le lieu de vente.

Puis a suivi la présentation du Dr KAMGA sur **les méfaits du tabagisme sur la santé**. Il en ressort que Le tabagisme est une toxicomanie résultant de l'accoutumance à l'un ou l'autre des produits fabriqués à partir des feuilles de tabac : cigarettes, cigares, tabac à pipe, etc. Il peut être actif, passif et La nocivité du tabac sur la sante est liée a l'action des substances nocives inhalées dans la fumée de tabac. La fumée du tabac contient plus de 4000 substances chimiques identifiées dont 50 sont cancérigènes, tous les systèmes de l'organisme affectés par la morbidité liée au tabac, notamment au niveau : cardiovasculaire (HTA, AVC), respiratoire (Cancer du larynx, Cancer Bronchique, Asthme, Allergies respiratoires), nerveux (Tumeurs cérébrales, AVC, troubles de la mémoire...), digestif (Cancers le long de l'arbre digestif, Langue, Gencives, Pharynx Œsophage, Estomac).

L'étape suivante a consisté à l'ouverture du buffet par les autorités gouvernementales et l'ensemble des invités et pendant ce temps la Coalition a saisi l'opportunité pour distribuer les documents de plaidoyer à l'ensemble des invités.

Le déjeuner de presse en plus d'avoir atteint son objectif d'information, a été une motivation pour les journalistes présents de traitement du sujet du tabac dans leurs différents organes. C'est ainsi que séance tenante, la présidente de la coalition a accordé plusieurs interviews.

III- CONFERENCE DE PRESSE

La conférence de presse animée par Mme ESSAMA, présidente de l'association des médias pour la promotion de la santé et M BOUGHA s'est ouverte par un jeu de questions/réponses. La parole a été donnée aux journalistes et invités pour leurs questions, ont été recueillies les principales interrogations suivantes:

- Quels moyens financiers dispose la C3T pour faire face à l'industrie du tabac ?
- La C3T a-t-elle une force de répressive contre les différentes violations de la Loi sur la publicité ?
- Pourquoi dans certains centres hospitaliers il n'ya aucune affiche interdisant de fumer ?
- Ne faut-il pas surtaxer les prix du tabac au Cameroun ?
- Quelles sont les dispositions prises pour les enseignants qui fument devant les élèves ?
- En dehors des déjeuners de presse, quelles sont les mesures mise en œuvre par la C3T pour la lutte anti tabac ?

Les différents experts ont apporté des réponses aux intéressés.

Un fait marquant pendant cette cérémonie a été le témoignage d'un ancien employé de BAT qui avait assisté à l'ajout de formol dans les cigarettes. Il faisait aussi partie du panel des dégustateurs des produits finis. Son témoignage a été très émouvant. Depuis il a cessé de fumer.

IV- MANIFESTATION DE LA RUE

Une manifestation de la rue organisée par la Coalition accompagnée de tous les membres de la Société Civile tous habillés en uniforme (tee-shirt), casquettes et équipé des pancartes et banderoles a été effectuée et la Coalition en a saisi l'occasion pour sensibiliser la population et distribuer les notes d'information sur l'actualité sur le tabagisme. Cette opération a eu un succès éclatant.

V- CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE SANS TABAC A LA DIRECTION DE LA PROMOTION ET DE LA SANTE

Le 31 mai 2013 s'est tenue à la Direction de la Promotion de la Santé la célébration de la Journée Mondiale sans Tabac sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Ministre de la Santé Publique en partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé, les Organisations de la Société civile. Dans leurs différentes allocutions, Madame la représentante du bureau local de l'OMS et le Ministre de la Santé publique ont fustigé les pratiques fallacieuses des industries du tabac, exhorté les responsables des médias à respecter la loi régissant la publicité au Cameroun, salué les actions menées par la Coalition Camerounaise Contre le Tabac dans le cadre de la lutte contre le tabagisme au Cameroun. Monsieur le Ministre de la Santé, Madame la Représentante de l'OMS ont félicité et encouragé la Coalition pour toutes les activités de lutte anti tabac.

VI- SENSIBILISATION PAR VOIE DE PRESSE

Pendant la semaine de la célébration de la JMST 2013, la Coalition Camerounaise Contre le Tabac a été sollicitée et reçue dans plusieurs chaînes de Radio et Télévision. En date du 30 juin 2013 la Présidente de la C3T le Dr NDEMBIYEMBE a participé à une table ronde sur **la sensibilisation du public sur les dangers du tabac** à la Radio Health International. Par la suite, en date du 31 juin 2013, le Dr NDEMBIYEMBE a assisté à l'émission Bonjour à la CRTV et a par la même occasion sensibilisé le public sur **les méfaits du tabac, l'ingérence des industries** et a invité toute la population à la célébration de la JMST 2013 à la DPS. Ces différents passages ont été relayés par une vingtaine des médias confondus.

VII- QUELQUES IMAGES

Le Ministre de la Santé prononce le discours pour la cérémonie de lancement de la JMST



Les invités au déjeuner de presse offert par la Coalition Camerounaise Contre le Tabac



La présidente de la C3T face à la presse



La coalition Camerounaise Contre le Tabac fait une marche de sensibilisation à l'occasion de la JMST 2013



DEJEUNER DE PRESSE DU 28 MAI 2013
EXPOSE INTRODUCTIF DE LA PRESIDENTE DE C3T

Madame le Secrétaire Général, représentant du Ministre de la Santé Publique,

Mesdames et Messieurs les représentants des Membres du gouvernement,

Chers membres du Groupe d'experts sur le tabagisme,

Mesdames et Messieurs les Responsables D'ONG et Associations

Honorables invités, Mesdames, Messieurs,

C'est avec joie que les membres de la Coalition camerounaise Contre le Tabac et moi-même vous accueillons parmi nous aujourd'hui, dans cette belle salle de la Mutuelle des Impôts, à l'occasion de cette cérémonie, motivée par la célébration le 31 mai prochain, de la Journée Mondiale Sans Tabac.

Avant toutes choses, permettez-moi d'adresser les sincères remerciements de la coalition à M. le Ministre de la Santé Publique, pour son soutien sans faille. Merci aussi à tous ceux qui rendent cet évènement possible aujourd'hui. Il s'agit de nos partenaires: ACS, ATCA, NATT, CTFK, FCA.

Merci aussi à vous tous aussi d'être là.

La C3T est un réseau d'organisations et d'individus qui ont en commun la vision d'un Cameroun sans maladies ni décès liés au tabac. Créée en 2006, au lendemain de la ratification par notre pays de la Convention cadre pour la lutte Anti tabac de l'OMS, elle compte aujourd'hui une vingtaine de membres institutionnels, de nombreux individus dont une partie se trouve dans cette salle.

Chers invités, nous célébrons ce jour, la JMST 2013 dont le thème retenu cette année par l'OMS est :

« L'interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage ».

L'objectif affiché par l'OMS, pour cette campagne est double :

- 1-** inciter les pays à appliquer l'article 13 de la Convention-cadre et les directives qui s'y rapportent afin que moins de gens commencent ou continuent à fumer;

2- contrer les stratégies employées par l'industrie du tabac en vue de retarder ou d'empêcher ses interdictions

Au Cameroun, malgré la Loi N°2006/018 du 29 décembre 2006, régissant la publicité au Cameroun qui en son article 39 interdit les publicités, promotion ou toute autre forme de parrainage en faveur des cigarettes et autres produits de tabac, l'on constate que l'industrie persiste dans la promotion de ses produits mortels.

On pourrait en effet aborder longuement le thème de la publicité des produits du tabac mais La coalition a fait le choix à l'occasion de cette célébration, d'élargir le débat pour mieux informer l'opinion publique sur l'actualité de la lutte antitabac, et les moyens illicites utilisés par l'industrie pour contourner les lois et réglementations en vigueur, dont, l'interdiction de la publicité en faveur du tabac.

Nous allons donc avoir, si vous le voulez bien, des échanges après le discours de circonstance du MINSANTE et de brèves présentations sur les méfaits du tabagisme qu'il soit actif ou passif, et l'état d'application de l'article 13 de la Convention Cadre de l'OMS qui traite de la publicité. Convention ratifiée par notre pays en 2005.

Vous connaissez déjà j'en suis sûre les chiffres alarmants publiés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui font état de près de 6 000 000 de personnes tuées par an par le tabac, ce qui en fait la première cause évitable de maladies et de décès. 80% de ces décès concernent les pays en développement comme le notre. Vous savez aussi que le tabac tue plus que le paludisme, le VIH/SIDA et la tuberculose réunis.

Mais ce que vous ignorez peut être, c'est que les principaux moteurs derrière la croissance du tabagisme à travers le monde sont la publicité, la promotion et le parrainage dont use l'industrie du tabac en défiant ouvertement le droit international. La jeunesse qui représente la tranche la plus vulnérable de la population est la principale cible de l'industrie.

Honorables invités

Il est désormais admis qu'une bonne politique antitabac doit aussi intégrer la création d'espaces non fumeurs, le marquage sanitaire des emballages, l'interdiction de la vente au détail et aux mineurs.

Seule une loi compréhensive, intégrant les dispositions de la CCLAT ainsi que ses directives est capable de prendre en compte tous les aspects du contrôle du tabac.

C'est pourquoi la Coalition appelle de tous ses vœux l'adoption d'une loi nationale antitabac conforme aux dispositions de CCLAT. Elle compte sur vous tous ici présents venus fêter la Journée Mondiale Sans Tabac 2013, preuve que vous n'êtes pas indifférents au combat que nous menons.

Dans cette salle il y a des experts qui répondront le moment venu aux questions que vous vous posez.

Nous espérons avoir des échanges productifs pour une avancée du contrôle du tabac au Cameroun

Excellences, Mesdames et Messieurs.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Merci encore de votre présence,

ALLOCUTION DU MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE

SANS TABAC 2013 PAR LA COALITION CAMEROUNAISE CONTRE LE

TABAC

- Mesdames et Messieurs les représentants des Membres du Gouvernement,
- Madame la présidente de la Coalition Camerounaise Contre le Tabac (C3T)
- Mesdames et Messieurs,
- Chers membres du Groupe d'experts sur le tabagisme,
- Chères associations antitabac,
- Honorables invités,
- Mesdames, Messieurs,

C'est un grand bonheur pour moi de présider ce jour, cette cérémonie de célébration de la journée mondiale sans tabac 2013 qui relève d'une initiative de la Coalition Camerounaise contre le tabac.

Il est bon, en effet, que les spécialistes de la santé contribuent, sous les formes les plus variées, à l'intérieur comme à l'extérieur du Ministère, à la promotion de la santé, car il va de soi que la solution des problèmes de la santé déborde largement les frontières du Ministère de la Santé Publique.

Dr Flore NDEMBIYEMBE, soyez remerciée et encouragée, vous et tous les membres de votre réseau pour vos initiatives si heureuses et si bénéfiques en faveur des populations camerounaises.

Honorables invités,

Nous commémorons donc en ce jour, la 25^{ème} Journée Mondiale Sans Tabac, dont le thème est « **l'interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage** ».

Ce thème est très important, car l'industrie du tabac, utilise la publicité, le parrainage et la tactique de la responsabilité sociale pour tromper l'opinion publique en lui faisant croire à

leur respectabilité et de bonnes intentions alors qu'il manœuvre pour détourner le processus politique et législatif.

Cette publicité emprunte des méthodes qui vont de l'affichage dans les supermarchés, les magasins, abribus et autres lieux publics au sponsoring d'événement publics et sportifs, en passant par le commerce de personne à personne, l'exposition, les étalages à grande visibilité et la distribution de gadgets tels les parapluies, parasols, briquets etc.

L'objectif de cette publicité est de faire des profits sur un poison qui va tuer cette année encore plus de 6 millions de personnes à travers le monde. Ces personnes mourront des suites d'un infarctus, d'un accident vasculaire cérébral, d'un cancer, d'une pneumopathie ou d'une autre maladie liée au tabac. Plus de 600 000 de ces décès sont imputables au tabagisme passif. Le tabac, qui a fait 100 millions de morts au XXe siècle, pourrait en faire 1 milliard au XXIe siècle.

Pendant ce temps que fait l'industrie du tabac ?

Les cigarettiers, conscients que leur produit tue 1 de leurs consommateurs sur 2, ont développé un marketing très sophistiqué basé sur la segmentation. Ainsi, des produits du tabac spéciaux, avec des goûts adaptés (vanille, mangue, banane, chocolat, etc.), sont développés pour inciter les adolescents à commencer à fumer et renouveler ainsi les clients morts.

Pour les industriels du tabac, pousser les jeunes vers la tabagie pour accroître leur chiffre d'affaires ne suffit pas : il faut aussi recruter des femmes puis augmenter les parts de marché dans les pays en voie de développement (Chine, Afrique, etc.), renforçant de ce fait son ingérence à visage découvert ou de manière dissimulée, pour contrecarrer la mise en œuvre de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Antitabac.

Mesdames, Messieurs,

Le contrôle du tabac est selon des données probantes, un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté peut grandement contribuer à réduire la pauvreté et favoriser le développement.

Pour lutter contre cette épidémie, le Ministère de la Santé Publique, a mis sur pied un Comité National de Lutte contre la Drogue ainsi qu'un groupe d'experts sur le tabagisme.

La ratification par le Cameroun le 31 octobre 2005 de la CCLAT de l'OMS a donné à notre pays l'occasion de renforcer le potentiel national de lutte contre le tabagisme. Certaines mesures ont déjà été prises telles que l'interdiction de la publicité et l'interdiction de fumer dans certains lieux publics.

Le Ministère de la Santé Publique est pour l'aboutissement d'une loi anti tabac conforme à la Convention Cadre pour La Lutte Anti tabac.

En effet, la lutte contre le tabagisme s'inscrit donc en droite ligne de la politique des Grandes Réalisations Sanitaires du Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul Biya. Elle constitue en outre un des axes prioritaires inscrit dans la feuille de route de la Direction de la Promotion de la Santé de mon Département ministériel.

C'est donc sans relâche que le Ministère de la santé Publique continuera à lutter contre le tabac et ses produits dans le respect des engagements internationaux pris par notre pays.

C'est pourquoi nous ne pouvons que soutenir la Coalition camerounaise contre le tabac qui, dans sa démarche, épouse les objectifs gouvernementaux en la matière.

J'aimerais à ce stade féliciter la présidente de la Coalition, le Dr Flore NDEMBIYEMBE pour sa récente élection à la présidence de l'Alliance pour le Contrôle du tabac en Afrique. Cette élection honore notre pays et traduit s'il en est encore besoin la foi et le dévouement que vous mettez dans ce combat ardu.

Je terminerai mon propos par ce message d'espoir de Monsieur Ban Ki Moon, Secrétaire Général des Nations Unies : « dans certains pays, le tabagisme a diminué, parfois jusqu'à 25 %, trois ans seulement après l'adoption des mesures strictes de lutte contre le tabagisme prévues dans la Convention-cadre ».

Je prie donc instamment toutes les administrations impliquées et la société civile à tout faire pour que l'industrie du tabac ne mine pas l'adoption d'une loi antitabac au Cameroun.

Faisons front aux offensives menées par cette industrie et luttons ensemble pour libérer le Cameroun de l'emprise du tabac.

Vive la lutte antitabac !

Merci pour votre aimable attention.